



Fiche technique N° VI0824
05-04-2018

Annule et remplace les éditions
précédentes

Application après préparation sur supports
conformes aux D.T.U. 59.1

- **Maçonneries après impression :**
Béton ragrée - Béton cellulaire - Enduit de ciment -
Briques - Fibrociment
- **Plâtre et dérivés après impression :**
Plâtre - Enduits de plâtre - Plaques de plâtre
- **Peintures après impression :**
Hydrodiluables - Glycérophtaliques - Acryliques

VITOROC G

Revêtement de peinture épais
décoratif à grésé ou à riber
INTÉRIEUR / EXTÉRIEUR
2 à 2,5 kg/m²



* Information sur le niveau d'émission
de substances volatiles dans l'air intérieur,
présentant un risque de toxicité par inhalation,
sur une échelle de classe allant de A+
(très faibles émissions) à C (fortes émissions).

Fonction :

Revêtement de peinture épais (RPE) décoratif à grésé ou à riber. Formulé à base de résine acrylique et d'agrégats minéraux.

Classification : AFNOR NF T 36-005 : II 2b

Destination : INTÉRIEUR / EXTÉRIEUR

Surfaces murales verticales (maçonneries et anciennes peintures).

Qualités dominantes :

- Masque efficacement les petites imperfections du support.
- Imperméable : protège efficacement contre les eaux de pluie.
- Microporeux : respecte l'hygrométrie du support.
- Reste propre plus longtemps en milieu urbain pollué.

Caractéristiques pratiques :



= 2 à 2,5 kg/m² (selon le relief)



= 6h

- **Présentation :** Prêt à l'emploi - Peinture structurée
- **Base disponible :** BTP
- **Aspect en finition :** Crépi "Ribé" ou "Grésé" mat
- **Matériel :** Taloche et Lisseuse Plastique
- **Nettoyage du matériel :** Eau
- **Conditionnement :** 25 Kg

Caractéristiques techniques :

- **Densité :** 1,84 à 1,94 (Densité variable selon les bases et les teintes)
- **Extrait sec (pondéral) :** 84 à 88 %
- **Teneur en COV :** Valeur limite UE pour ce produit (cat. A/I) : 200 g/l (2010).
Ce produit contient max 50 g/l COV. (Les valeurs de COV indiqués tiennent compte de nos colorants).

MODE D'EMPLOI

Préparation du support :

- **Gratter et brosser soigneusement pour éliminer les parties non adhérentes du support à peindre**, laver, rincer, puis laisser sécher.
 - **Sur anciennes peintures brillantes ou satinées** : poncer pour casser le brillant, lessiver, rincer, puis laisser sécher.
 - **En extérieur**, si présence de mousses, champignons ou algues, traiter au préalable la surface à peindre avec un produit anti-mousse adapté. En cas de forte contamination par les micro-organismes de la surface à traiter, passer le nettoyeur à haute pression d'eau. Appliquer le **THELOCIDE**, puis laisser sécher sans rincer.
 - **Sur fonds de maçonneries** : appliquer en impression notre **THELEFIM EXTER, RAVALPRIM**.
 - **Sur fonds poreux (plâtre et dérivés)** : appliquer en impression notre **PRIMOVIT**.
 - **Sur anciennes peintures** : appliquer en impression notre **PRIMOVIT**.
- Voir les fiches techniques des produits cités.*

Application :

- **Après les travaux de préparation du support**, sur fonds propres et parfaitement adhérents, secs et sains, d'une bonne planéité et conformes aux **D.T.U. 59.1**.
- Appliquer à la taloche en 1 couche directe. Puis avec la lisseuse en plastique, effectuer votre décor "grésé" ou "ribé".
- **En façade**, le revêtement de peinture ne doit pas recouvrir les soubassements à moins de 25 cm du sol en raison des remontées d'humidités prévisibles sans coupures de capillarité. Le soubassement sera réalisé avec un revêtement D2 de type **ECLALITE** ou **THELEXTER**.
- Avant les travaux de peinture, nous vous encourageons à effectuer un essai sur la surface à peindre.
- **En extérieur, ne pas appliquer par température inférieure à + 5°C et supérieure à + 35°C, en respectant un taux d'hygrométrie inférieure à 80% d'Humidité relative.**
- **En intérieur, ne pas appliquer par température inférieure à + 8°C et supérieure à + 35°C, en respectant un taux d'hygrométrie inférieure à 70% d'Humidité relative.**

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

Conservation :

Limitée à 1 an en emballage d'origine fermé.
Stocker à l'abri du gel.

Hygiène et sécurité :

Se reporter à la fiche de données sécurité disponible sur notre site www.theolaur.com ou sur demande et au texte figurant sur l'emballage conforme à la législation en vigueur.

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir, en oeuvre, une ou plusieurs fonctions déterminées à l'avance, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Ces produits et/ou procédés ne pourront cependant accomplir convenablement lesdites fonctions, pendant les durées prévues, que dans la mesure où ils auront été mis en oeuvre conformément aux règles édictées par THEOLAUR Peintures et en vigueur à l'époque de l'exécution des travaux. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit de THEOLAUR Peintures. La présente édition annule et remplace toutes publications antérieures relatives aux mêmes produits et/ou procédés. Il appartient à notre clientèle, avant toute mise en oeuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente.

THEOLAUR Peintures - ZI-A – 5, rue René Cauche – 59139 NOYELLES LES SECLIN - Service technique : + 33 (0)3 61 26 54 96

Mail : contact@theolaur.com www.theolaur.com

SAS au capital de 7 600 000 euros - SIREN : 401 971 015 – Code APE : 2030Z – N° intracommunautaire : FR 36 401 971 015